



SOCIÉTÉ  
VERVIÉTOISE  
D'ARCHÉOLOGIE  
ET D'HISTOIRE

---

**BULLETIN TRIMESTRIEL**

Avril-Juin 2015

**Programme des conférences** qui auront lieu à 14 h. 30 au  
Musée des Beaux-Arts de la ville de Verviers, rue Renier 17.

Le samedi 25 avril : Vincent GENIN, *Henri Pirenne, la jeunesse d'un ambitieux (1862-1885)*.

Le samedi 23 mai : Pierre KOEMOTH, *Un regard sur des chênes de justice en province de Liège*.

Le samedi 27 juin : Christophe BECHET, *La violation de la neutralité belge dans les plans de guerre avant la Première Guerre mondiale*.



### **Bibliothèque**

La bibliothèque est accessible aux membres en règle de cotisation le jour des conférences, de 13 heures à 14 h. 15. Elle se situe au Centre touristique de la laine et de la mode (CTLM), rue de la Chapelle 30 à Verviers (entrée par la première porte à droite du porche).



### **Avis**

Un certain nombre de nos membres ne sont pas encore en règle de cotisation pour 2015. Ils trouveront un papillon de rappel avec ce bulletin et sont priés de verser un montant de 25 euros au compte de la société IBAN BE93 0682 4715 0367, BIC GKCCBEBB. Merci d'avance.



Merci de bien vouloir noter dès à présent dans vos agendas la date du 3 octobre 2015, date à laquelle la Société royale Les Archives Verviétoises organisera son excursion d'automne : visite de l'église Notre-Dame de Dolhain puis, après le diner, visite pédestre à la découverte des anciennes usines textiles de Dolhain. Le guide de ce petit périple au sein de la cité dolhaintoise sera Thomas Lambiet.

## Le tome 78 du bulletin vient de sortir de presse

Affecté aux années 2012 et 2013, le tome 78 du bulletin de la *Société verviétoise d'Archéologie et d'Histoire* est sorti de presse en janvier dernier.

Outre la chronique de la société pour ces années 2012 et 2013, ce volume contient l'étude :

– Alex. DOMS, *Contestations pré-révolutionnaires à Theux et à Spa au sujet du paiement des waite et comte avoines (1787-1795)*

Vu le prix de plus en plus élevé des envois postaux, les membres en règle de cotisation pour les années 2012 et 2013 sont instamment priés de retirer leur bulletin à **la librairie Jacques Thonnart**, place du Marché 20 à Verviers jusqu'au 30 mai prochain. La librairie est ouverte du mardi au samedi de 9 h. 30 à 12 h. 30 et de 14 h. à 18 h. (17 h. le samedi). Si néanmoins vous préférez l'envoi de ce volume vous pouvez verser 5 euros au compte de la société IBAN BE93 0682 4715 0367, BIC GKCCBEBB.

Si vous n'étiez pas membre ces années là et que vous désirez obtenir ce volume, vous pouvez régulariser votre situation moyennant paiement du montant de la (des) cotisation(s) manquante(s) (20 euros par an). Prière de contacter à ce sujet le trésorier Guy de Groulart, rue F. Spineux 9, 4130 Esneux ou par courriel SVAH.Contact@gmail.com.

## Victor Lemoine

Dès le premier jour de l'invasion allemande, Verviers et ses environs se sont trouvés sans possibilités d'envoyer et de recevoir du courrier postal. Comment procéder pour obtenir des nouvelles des maris et enfants se trouvant dans l'armée belge ? Dans son

*Mémorial verviétois de la Guerre 1914-1918*<sup>1</sup>, Charles Liégeois note, lundi 24 août : « Des Verviétois ont imaginé le moyen de gagner leur vie en se chargeant de transporter des messages entre Verviers et Liège. Ils mettent sept

<sup>1</sup> Verviers, *Le Jour*, p. 16.

heures pour faire le trajet par voie discrète ».

L'armée belge avait d'abord été rassemblée derrière la Gette, puis ramenée à la position fortifiée d'Anvers d'où elle effectua plusieurs sorties. Pour prendre

contact avec l'armée belge, des Verviétois trouveront un moyen dont atteste un feuillet imprimé que nous avons trouvé égaré entre deux pages d'un roman acquis en brocante :

*Un **messenger sûr** partira samedi **prochain**  
12 septembre à destination de la ville assiégée  
d'Anvers - par voie hollandaise. -  
Il se chargera de toute correspondance, remise  
jusqu'à vendredi soir au  
Café Monico  
Place Verte, 29, Verviers  
Les lettres doivent être ouvertes et le plus mince  
possible.  
Vu les difficultés & la durée du voyage, le port,  
**absolument garanti**, est fixé à la somme  
de Fr. ≡2≡ par pli.*

Un texte manuscrit figure en bas du document : « Le messenger était un certain Lemoine qui fut arrêté trois fois et libéré deux fois ; la troisième fois, il fut fusillé à la Chartreuse Liège (début 1916) ».

Victor Lemoine n'était pas le seul porteur de lettres : en atteste la relation donnée par Liégeois et datée du mercredi 16 septembre : « Panique effarante, vers 6 h. du soir, du centre de la ville à la rue Tranchée. Dans cette dernière artère, gîte un homme

qui se charge, contre paiement proportionné au risque, de messages entre Verviers et Anvers, de parents de soldats. Le commissionnaire, cycliste, parvient dans la métropole via la Hollande. Il a été signalé aux sbires teutons par un espion. Vers le tard de l'après-midi, des soldats viennent tout à coup cerner sa demeure et font évacuer la rue. En même temps, un autre groupe de militaires gris fait une charge à la baïonnette, de la Place du Martyr par la rue Spintay. Histoire d'émouvoir la

population... ? Au rez-de-chaussée de la maison habitée par le délinquant (un café) se trouvaient 17 personnes venues pour prendre des lettres leur destinées. Toutes, ainsi que le messenger, sont appréhendées et conduites par l'escorte allemande à l'hôtel de ville puis à la prison ». Deux jours plus tard, on apprenait que « Le messenger anverso-verviétois arrêté avant-hier a été dirigé vers l'Allemagne, sous prévention d'espionnage »<sup>2</sup>. Le système fonctionnait mais la police allemande, vraisemblablement sur dénonciation, avait été mise au courant de cette activité qu'elle jugeait délictueuse, voire criminelle : « espionnage ».

Un autre procédé avait été mis au point par les soldats pour rassurer les parents quant à la survivance de leur fils : « À défaut d'autres moyens de communication, des journaux d'Anvers, parvenant ici clandestinement, insèrent, en deux lignes, nom et adresse du militaire voulant avertir ses parents qu'il est là »<sup>3</sup>.

Mais les Allemands devenaient de plus en plus méfiants : « Samedi 3 octobre 1914

– Jusqu'à ces derniers jours, on pouvait encore correspondre avec Anvers par la ligne ferrée du nord de la Province. Les Allemands sont parvenus à couper cette ligne à Moll. Le service des journaux notamment, qui se faisait par là, est supprimé au grand dam de nos informations. »<sup>4</sup>

Après la chute d'Anvers à la fin du mois d'octobre, il ne restait plus à Victor Lemoine que d'adopter une activité plus dangereuse : toujours moyennant paiement<sup>5</sup>, se faire « passeur d'hommes », aider des candidats à l'engagement militaire à franchir la frontière et à passer en Hollande.

Il n'exerça cette périlleuse que pendant un peu plus de deux mois : Joseph Bronkart rapporte : « *Lundi 11 janvier 1915.* – À la suite d'une dénonciation anonyme, les Allemands arrêtent à la frontière hollandaise M. Henri Piette de Verviers qui, régulièrement, muni de passeports, se rend à Tilburg pour la Lainière. Il est trouvé en possession de nombreuses lettres qu'il transportait avec complaisance, ce qui, pour

<sup>2</sup> Charles LIÉGEOIS, *op. cit.*, p. 22.

<sup>3</sup> Charles LIÉGEOIS, *op. cit.*, jeudi 24 septembre, page 25.

<sup>4</sup> Charles LIÉGEOIS, *op. cit.*, p. 27 et 28.

<sup>5</sup> Il était marié et chef de famille.

nos maîtres du moment, est de la plus haute gravité.

On arrête également un particulier, M. Lemoine qui, depuis plusieurs jours conduisait en Hollande par les chemins détournés de nombreux miliciens et Gardes civiques. La surveillance est renforcée à la frontière et les autorités allemandes ayant appris que les soldats de faction sur les routes se laissaient corrompre, des officiers les surveilleront de près. »<sup>6</sup>

Victor Lemoine et d'autres Verviétois vont passer devant la Conseil de guerre de Liège qui prit des décisions particulièrement sévères : « *Vendredi 19 mai 1915.* – Le Gouverneur provincial nous annonce par voie d'affiche les condamnations suivantes :

– Sont condamnés à mort pour espionnage : Alphonse Ramet de Verviers, sa sœur Alphonsine, tailleuse, et Victor Lemoine, garçon de café. Les deux hommes ont été fusillés. En suite d'un recours en grâce, la peine à charge de la jeune fille a été commuée en une peine de travaux forcés à perpétuité.

– Est condamnée à dix ans de travaux forcés pour avoir favorisé l'espionnage auquel se livrait son fils, M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> Ramet.

– M<sup>me</sup> Ramet, septuagénaire, était presque impotente.

De telles condamnations crient vengeance. Le jour du châtiment sonnera tôt ou tard pour les barbares qui les prononcent. »<sup>7</sup>

En rapportant la même nouvelle, Liégeois note l'émotion qu'elle suscita chez les habitants de notre ville : « *Samedi 20 mai 1916.* – Un placard de l'usurpateur, destiné à terroriser particulièrement la population, vient confirmer une nouvelle sensationnelle des jours derniers : condamnation à mort de deux Verviétois, Victor Lemoine et Alphonse Ramet, travaux forcés à perpétuité à la sœur de ce dernier, et dix ans de la même peine à sa mère. Motif énoncé : "espionnage au profit de... ennemis". L'avis est daté du 19. Ramet doit avoir été immolé sur l'autel de la Patrie à Liège (prison de la Chartreuse) le dit jour, hier donc, et Lemoine déjà le 10, là aussi. »<sup>8</sup>

<sup>6</sup> Notes de Joseph BRONKART. *Au jour le jour – 50 mois de guerre – Verviers pendant l'occupation.*

<sup>7</sup> Joseph BRONKART, *op. cit.*

<sup>8</sup> Charles LIÉGEOIS, *op. cit.*, p. 320.

Après l'Armistice, dom Hadelin de Moreau rechercha les dernières lettres envoyées par les Belges fusillés à la Chartreuse<sup>9</sup>. Il indique une version différente des raisons qui ont valu à Lemoine la condamnation à mort et l'ont mené au supplice :

« À la date du 19 mai 1916, le Martyrologe de la Chartreuse s'enrichit de deux noms : Alphonse Ramet et Victor Lemoine. Tous deux, belges de naissance, appartenaient à un service de renseignements français. Nous n'avons pu recueillir les derniers écrits de ces patriotes ayant succombé pour la grande Cause, qui ont droit, ainsi que les autres, à notre vénération et à notre amour. (En note :) Nous recevons à l'instant communication d'une lettre de Lemoine à ses enfants. Cette lettre, très courte, renferme deux ou trois recommandations et

témoigne du calme parfait de son auteur devant la mort ». Cet auteur ajoute des renseignements : « Les membres des services français fusillés à la Chartreuse sont au nombre de 22...<sup>10</sup> À quoi faut-il l'attribuer ? Ne voit-on pas l'arrestation, parfois, suivre de bien près l'affiliation à l'un ou l'autre de ces groupes ? Sans doute les agents ne furent-ils pas tous également avisés. L'inexpérience cependant y était pour beaucoup ; en ce domaine on dut tâtonner comme en tant d'autres, et ici les essais malheureux se soldaient en vies humaines. »<sup>11</sup>

Une plaque de bronze est apposée à la culée du pont du chemin de fer en haut de la rue des Martyrs ; elle cite les noms des Verviétois fusillés en 14-18.

Alex. DOMS

<sup>9</sup> *Le drame de la Chartreuse de Liège (1914-1918) – Historique – Lettres*, Bruxelles, Delannoy, 1924.

<sup>10</sup> Chose étrange, l'abbé A. L., auteur de *Nos héros devant la mort, Lettres de nos Glorieux Fusillés avec notices et portraits*, Liège, École Industrielle des Arts & Métiers, 1919, donne, p. 90, une liste de 49 noms de Belges fusillés à Liège au fort de la Chartreuse.

<sup>11</sup> Hadelin DE MOREAU, p. 193 et 20-21.

## Des livres susceptibles de vous intéresser

René GABRIEL, *Secours et Alimentation au canton de Stavelot durant la Grande Guerre*, [Roanne-Coo], chez l'auteur, 2014, br., 219 p., 25 €.

Contrairement à ce qu'évoque le titre, l'ouvrage concerne majoritairement le comité de secours et d'alimentation de Rahier. Après une brève introduction générale concernant ces comités locaux, cantonaux et provinciaux, l'auteur donne une retranscription résumée de la majorité des procès-verbaux des séances du comité de Rahier. Il donne ensuite une sélection de textes issus des délibérations du conseil communal concernant l'alimentation et le chômage notamment.

Ces rapports auraient pu être mieux utilisés en donnant quelques graphiques de l'évolution des prix et des quantités de denrées disponibles ainsi que du nombre de personnes secourues. Ce travail ne peut malheureusement pas être fait sur base de la publication car certaines parties des rapports trop répétitives n'ont pas été reprises.

Suit une série de photos d'un comité de secours de la région

liégeoise (hélas non identifié). Le chapitre suivant nous informe sur les réfugiés du nord de la France qui ont été évacués vers nos régions en 1918 et sont repartis début 1919. L'auteur donne trois rapports de convoyeurs ayant suivi les évacués dans leur voyage de retour.

Le dernier tiers de l'ouvrage donne des extraits moins systématiques des procès-verbaux des comités voisins dans le canton de Stavelot et de l'arrondissement de Verviers (Stavelot, Wanne, Basse-Bodeux, Bra, Chevron, Fosse-sur-Salm) ainsi que des rapports d'inspection, de correspondance avec les comités supérieurs. Cette partie devient en quelque sorte plus intéressante car elle se consacre à des incidents (vols, réclamations) qui donnent plus de vie au sujet.

Enfin l'ouvrage reproduit les lettres d'un Ensivalois à son ami prisonnier en Allemagne déjà parues, de manière plus complètes, dans les *Annales de la Fondation Hardy* n° 11, Dison, 2000. Ici ne sont reprises que celles concernant l'alimentation.



Un travail intéressant mais malheureusement inabouti sans doute en raison de l'échéance des journées du patrimoine 2014 pour lesquelles l'ouvrage a été écrit et qui a obligé à un délai de réalisation trop court.

Jacques PIROTTE, *Le courrier du Groupe Belge des Auto-Canons-Mitrailleuses en Russie (1915-1918), Témoin de son odyssee et de l'histoire postale de la mutation de l'Empire*, Verviers, chez l'auteur, 2014, cart. d'éd., 376 p., 40 €, ISBN 978-2-8052-0240-7.

La première impression de cet ouvrage n'est pas bonne. À première vue sa mise en page donne le tournis, fontes de caractères diverses, utilisation trop fréquente du gras, encadrements de couleurs avec ou sans ombrages variés, surlignement de passages... Tout ce qui me fait généralement refuser d'acheter un livre voire pire. Et pourtant, pour une fois, il a été utile de surmonter cette première impression. Si le sujet

peut paraître rébarbatif au premier abord, il s'agit quand même de faire l'étude marcophilique<sup>1</sup> du courrier d'un groupe de soldats belges engagés aux côtés de l'armée russe durant la première guerre mondiale. Mais il est loin de se limiter à cet aspect technique. La collection personnelle de documents postaux de ce corps rassemblée par l'auteur est impressionnante. Il y ajoute aussi les documents d'autres collectionneurs ou conservés dans les archives publiques. De nombreuses illustrations permettent de s'en rendre compte.

L'histoire de ce corps est peu connue. Il en existe néanmoins deux études historiques sur la question *Le Tour du monde en guerre des auto-canon belges* par Marcel Thiry, éd. André de Rache, Bruxelles, 1965, 126 p. et surtout récent mais en néerlandais *Reizigers door de Grote Oorlog - De odyssee van het Belgische ACM-pantserkorps 1915-1918* par August Thiry et Dirk

<sup>1</sup> La marcophilie s'intéresse à toutes les inscriptions apposées sur les lettres : les timbres-poste, bien sûr, apposés ou imprimés mais aussi les cachets de toutes sortes (cachets à date de départ et d'arrivée, marques de distribution et, ici, marques de censure des différents belligérants) ainsi que les inscriptions manuelles des services postaux. S'ajoutent dans le cas présent, les cachets et inscriptions apposés par l'autorité militaire soit l'état-major ou les commandants de batterie du corps des auto-canon-mitrailleuses.

Van Cleemput, Davidsfonds, Louvain, 2008, 324 p.

L'ouvrage de Jacques Pirotte fait découvrir la vie quotidienne des militaires engagés dans le corps des auto-canon-mitrailleuses tout au long de la guerre depuis leur création en août 1914 à Anvers jusqu'à sa dissolution en juillet 1918 sur base des archives militaires et du courrier personnel des soldats. Même sans connaissances ou attirance particulière pour l'histoire du courrier, cet ouvrage donne une très bonne vision de l'histoire de ce corps belge ayant fait le tour du monde pendant la première guerre mondiale. Un ouvrage à recommander par son angle d'attaque particulier de la vie des militaires en guerre en ces années de commémoration de la Grande Guerre.

Albert GEHLEN, *Le chemin de fer à Sourbrodt « la Vennbahn »*, Sourbrodt, Chez l'auteur, 2014, br., 68 p., 14 €

Cet ouvrage n'a pas la prétention d'être une étude scientifique, il donne néanmoins une assez

bonne idée de la gare de Sourbrodt au fil du temps et de ses abords immédiats (cafés, hôtels, commerces) sur base d'ouvrages existants mais aussi de témoignages des derniers témoins des activités de la gare. Il contient aussi une iconographie ancienne et actuelle fort intéressante.

Il faut néanmoins signaler quelques erreurs manifestes comme l'affirmation que l'on peut voir sur la carte de l'Institut Cartographique Militaire de 1932 les « baraquements servant au séchage de la tourbe exploitée par le "Torf werk" » (page 61) en fait ce que l'on voit sur la carte sont tout simplement les lieux d'extractions de tourbe<sup>2</sup>. À sa décharge, il faut dire que contrairement aux cartes des années 1970, la légende n'est pas indiquée sur les cartes mais est soit une feuille ou un livret annexe (comme actuellement d'ailleurs) soit imprimé sur le tableau d'assemblage<sup>3</sup>. Ces documents sont beaucoup moins faciles à trouver que les cartes elles-mêmes.

<sup>2</sup> « Les tourbières sont figurées par les fossés qui les sillonnent » disent les commandant SIRON et capitaine GILLIARD dans leur ouvrage *Les cartes topographiques belges*, Paris, Librairie Chapelot, 6<sup>e</sup> éd., 1922, p. 11 et fig. 6.

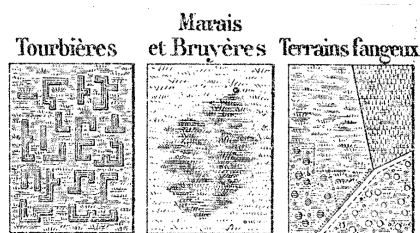
<sup>3</sup> Par exemple sur le *Tableau d'assemblage des feuilles de la carte de Belgique aux diverses échelles [...]*, imprimé au dos du *Catalogue des cartes, plans et publications*

Autre exemple, l'indicateur des chemins de fer publié dans *l'Armonac wallon de l'Saméne po l'an 1895*<sup>4</sup> ne dit pas qu'il y a des trains en provenance d'Aix-la-Chapelle à 3h19, 4h55, 9h29 et 10h02 (page 10) mais 10h02, 15h19, 16h55 et 21h29 en convertissant les heures après-midi. Pourquoi avoir changé l'ordre des colonnes de la figure ?

Enfin, RMS n'est pas l'abréviation téléphonique mais télégraphique de la gare de Sourbrodt. Pour la petite histoire, les gares issues de l'ancien réseau de chemins de fer prussien ont reçu une abréviation télégraphique commençant par R comme « rédimés » lorsqu'elles ont intégré le réseau belge.

En conclusion, un ouvrage intéressant mais à utiliser avec prudence.

Guy DE GROULART



actuellement en vente [à] l'Institut Cartographique Militaire, 1<sup>er</sup> avril 1924 dont un extrait est reproduit ci-dessus.

<sup>4</sup> Ou 1885 si l'on se fie à la légende de la figure référencée ou 1897 selon la bibliographie.

## Cotisations

Pour l'année civile 2015 leur montant reste fixé à :

- 25 euros pour les membres résidant en Belgique ;
- 30 euros pour ceux des autres pays européens ;
- 35 euros pour ceux ayant leur résidence ailleurs dans le monde.

Compte de la Société ver-viétoise d'archéologie et d'histoire :

IBAN BE93 0682 4715 0367,  
BIC GKCCBEBB

*Ont participé à ce bulletin :*

Jacques Wynants

Alex. Doms

*Réalisation :*

Guy de Groulart

*Pour contacter la société :*

SVAH.Contact@gmail.com

*ou par courrier :*

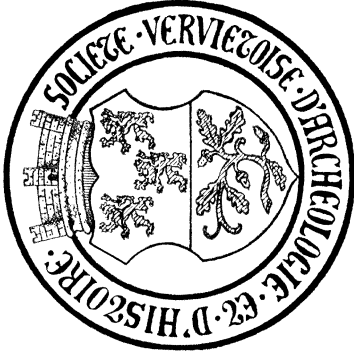
rue F. Spineux 9

4130 Esneux

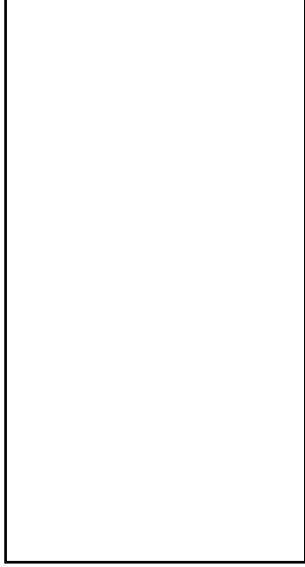
*Sites internet :*

www.svah.be

www.facebook.com/svah1



BELGIQUE-BELGIË  
P.P.  
4130 ESNEUX  
9/2161  
P912313



**SOCIÉTÉ VERVIÉTOISE  
D'ARCHÉOLOGIE ET  
D'HISTOIRE**

Éditeur responsable : Guy de Groulart  
Rue F. Spineux 9, 4130 Esneux

BULLETTIN TRIMESTRIEL  
Avril-Juin 2015